

Ras l'front-Nancy



(BERTH, « Psikopat » déc. 97)

EDITORIAL

« Qui sème la misère, récolte la colère ! » C'est le slogan repris par tous les collectifs de chômeurs depuis quelques semaines.

Le « gouvernement pluriel » surnage difficilement face aux revendications : relèvement des minima sociaux (RMI, ASS...) de 1.500f, RMI étendu aux jeunes de 18/25 ans, etc...

Cette lutte, qui fait la une de tous les médias, gêne énormément le F-Haine. Une fois de plus, le parti d'extrême-droite, est pris à revers par le mouvement social. Tout comme en nov/déc 95, il a, dans un premier temps, totalement dénigré les mouvements de ras le bol des chômeurs, salariés, étudiants. Il montre son vrai visage : un parti anti-social et foncièrement libéral. Contrairement à ce qu'il veut faire croire, il ne défend aucunement les plus précaires (chômeurs, ouvriers...). Mais plutôt les patrons !

Cette lutte pour le droit au travail, à un revenu est très importante pour contrer le FN et son soi-disant programme social. En se mobilisant ainsi, les chômeurs s'attaquent directement au terreau de précarité sur lequel le F-Haine essaye de s'appuyer afin de propager ses idées de haine et de discrimination. Ras l'front doit continuer à soutenir ces luttes qui vont dans le sens de notre combat contre le racisme et le fascisme !

anciennement « L'anti-fafs »

février 1998

Peut vraiment mieux faire

La loi Neuwirth, légalisant la contraception, a eu 30 ans en décembre 1997. Acquisée après des luttes pour les droits des femmes, le bilan de la situation actuelle n'est pas satisfaisant.

Les campagnes d'informations (contraception, sexualité, avortement,...) sont inadaptées à notre mode de vie (trop évasives, insuffisantes). Certains gynécologues expriment leurs craintes quant à une réémergence d'une série de tabous sur la sexualité. Le dialogue semble difficile avec les parents. Chaque année, environ 300.000 personnes (en majorité des jeunes filles) utilisent les services des Plannings familiaux.

Les 2/3 des pilules, sur le marché, ne sont pas remboursées. En France, elles sont utilisées par environ 4 millions de femmes. La contraception post-coïtale pourrait réduire ce taux : « la pilule du lendemain ». Son procédé a été découvert en 1977. Son utilisation est très faible : environ 60% des femmes qui décident d'avorter n'en auraient jamais entendu parler. Cette « contraception d'urgence » (à prendre dans les 72 heures après un rapport sexuel non-protégé) permet de modifier les conditions hormonales et celles nécessaires à la nidation de l'oeuf. Elle semble être efficace dans 98% des cas.

Le droit à l'avortement est encore restrictif (mineures, femmes étrangères, délai, entretien préalable, etc). En France, il y a environ 220.000 avortements par an. De lourdes menaces pèsent aussi sur la pilule abortive (dite RU 486). Elle permet une interruption volontaire de grossesse sans intervention chirurgicale : son utilisation représente 20% des IVG. Cette molécule a été découverte en 1980. Son taux de réussite est de 98% si elle est absorbée avant la 7ème semaine de grossesse. Mais depuis 1996, il y a des problèmes quant à sa fabrication : la firme productrice du RU 486, Roussel-Uclaf, a été rachetée par le groupe allemand Hoechst. Ce dernier, très présent sur le marché américain, a vu l'intolérance des groupes de pression anti-IVG s'abattre sur son groupe, menaçant de boycotter l'ensemble des produits du laboratoire. Hoechst a donc cédé, gratuitement, les droits du RU 486 au Dr Sakiz, ex-dirigeant de Roussel-Uclaf. Ce Dr cherche donc un laboratoire pour produire la molécule en question et relancer sa commercialisation. Actuellement, il n'y a plus de fabrication dans le monde. En France, le stock sera épuisé fin 1998. En plus, l'efficacité de cette molécule a été démontrée pour le traitement de certaines tumeurs cérébrales, de cancers du sein, etc.

On le voit encore, l'accès à la contraception et à l'avortement n'est pas simple. Les droits des femmes sont une nouvelle fois remis en cause.

**Oui au même droit pour toutes !
Non aux restrictions concernant l'IVG !**

Carmin

A lire

* « Le Pen, les mots »

de **Maryse Souchard**, aux éditions « **Le Monde** »

L'auteur analyse le discours du guide du F Haine et le vocabulaire, longuement pesé, qu'il utilise lors de ses diverses déclarations. (*Une des invitées de la fête annuelle du CAFAR, le 21 mars 98*).

* « L'extrême-droite et l'église »

de **Xavier Ternisien**, aux éditions **Brepols**

Ce livre aurait dû s'appeler « L'église et l'extrême-droite » car l'auteur ne commente, principalement, que la position de l'église face au FN.

Malgré cela, cet ouvrage contient des chapitres intéressants : comme celui sur les racines maurassiennes du FN ou celui sur l'antagonisme, au sein même du FN, entre la tendance paganiste (venant des nouvelles droites) et la tendance catholique.

La tête de l'emploi

Méconnu ou négligé, le problème du racisme au travail est rarement abordé en France. Pourtant, le délit de faciès ne s'arrête pas à l'entrée de telle boîte de nuit ou de tel commissariat. Il a aussi franchi les portes de l'entreprise : discrimination à l'embauche, offres d'emploi sélectives, classées en fonction de critères ethniques ou raciaux, inégalités salariales. Un exemple : aujourd'hui, quand on a le bac, 25 ans et qu'on est d'origine algérienne, on a deux ou trois fois plus de « chance » de se retrouver au chômage que la moyenne nationale des bacheliers du même âge, toutes origines confondues. Comment cette réalité est-elle vécue et combattue dans le monde du travail ? C'est ce que le sociologue Philippe Bataille montre dans le livre « Le racisme au travail » qui vient d'être publié.

On a un racisme verbal, un racisme qui met en cause, un racisme qui harcèle, mais qui a plutôt la forme de blague. Cela est notamment le cas au niveau du monde ouvrier, des salariés, des agents de production. Par contre si un agent de maîtrise a des propos racistes, il peut être sanctionné par les dirigeants de l'entreprise. Ce racisme éventuel, qui peut exister, qui ne peut pas se dire, sinon avec le risque de la sanction, peut se mettre en forme au moment de l'avancement de tel ou tel. On aura discrimination dans le travail.

C'est tout un rapport à la figure de l'immigré qui n'est qu'un rapport à l'immigrant. Avec surtout la

prétention à le faire travailler sur des tâches qui sont précisément celles pour lesquelles on l'a fait venir, à savoir les tâches qui sont les plus difficiles. Le moment où vous avez dans les années 70 et 80 (phénomène qui s'est accéléré depuis) une immigration d'installation, mais surtout où vous avez les enfants de ces immigrants soit disant temporaires, mais qui se sont installés en France, qui arrivent sur le marché du travail, vous avez encore ces comportements à l'égard de ces jeunes, qui frisent tout de même la trentaine aujourd'hui. Comme s'ils étaient des travailleurs immigrés, alors qu'ils ne le sont absolument pas. Ils ont fait tout ce parcours de l'intégration et ils ne demandent qu'une chose : accéder à ce chaînon manquant qu'on appelle l'intégration par le travail.

Aujourd'hui, lorsqu'on parle de préférence nationale, il faut avoir conscience très fortement qu'elle discrimine des nationaux, c'est-à-dire des gens éventuellement d'origine étrangère, dont les parents ont fait un parcours d'immigration mais qui ne l'ont pas eux-mêmes fait. Ils ont eux, par contre un parcours d'intégration. Ils sont donc des nationaux français à qui on va refuser l'accès à l'emploi, ou donner certaines tâches dans l'emploi avec cet argument diffus de la préférence nationale. En fait, on assiste au refus de l'intégration, au refus du mélange, métissage, au refus de la présence de l'autre, y compris s'il s'est intégré. Les réactions les plus racistes, les plus violentes, les plus directes, comme le refus d'embaucher certains nationaux parce qu'ils ont des origines étrangères sont bien le refus de la reconnaissance de leur intégration.

Michel M.

Pour plus d'info : « Le racisme au travail » par Philippe Bataille, aux éditions La Découverte, 1997.

Abonnez-vous à **Ras l'front**

(édition nationale)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

☐ 100 fr ☐ 200 fr ☐ PLUS !

Je m'abonne à **Ras l'front** pour un an
(10 numéros) pour la somme de :fr

Chèques à l'ordre de **Ras l'front**

A renvoyer à **Ras l'front**, BP 87,
75561 PARIS CEDEX 12

N'hésitez pas à nous contacter : CAFAR / Ras l'front-Nancy, BP 66, 54510 TOMBLAINE

Sur votre agenda

Fête du CAFAR / Ras l'front
samedi 21 mars 98 à partir de 17h00
au Forum de l'IFRAS,
Haut-du Lièvre, Nancy.
Débats, repas, concerts (jazz, rock)
Meeting avec **Raymond Aubrac** et
Maryse Souchard.

Les assises de Ras l'front

Elles se sont tenues à Lyon les samedi 17 et dimanche 18 janvier, à la bourse du travail. Elles ont rassemblé environ 300 membres de 90 collectifs venus de toute la France. Le même week-end se tenait la convention des candidats FN aux élections régionales.

L'après-midi du samedi fut donc partiellement consacrée à la manifestation organisée par le collectif lyonnais de vigilance. Environ 8.000 personnes ont défilé pour réaffirmer leur refus des idées racistes et fascistes, et leur soutien à la lutte des chômeurs (mot d'ordre le plus scandé : « C'est pas les immigrés qu'il faut expulser, c'est le chômage et la précarité »).

Les Assises ont par ailleurs fourni l'occasion de débats en commissions sur les thèmes suivants :

- * actions dans les quartiers (lutte contre la précarité qui engendre la violence).

- * ordre morale et préférence familiale, avec la participation de la CADAC. Les collectifs présents ont fait un tour d'horizon des actions qu'ils mènent pour la défense des droits des femmes et contre les associations anti-IVG. Une brochure sortira bientôt sur cette question.

- * Citoyenneté et immigration, avec une présence du Syndicat des Avocats de France (SAF). Ont été évoquées la multiplication abusive des cartes de séjour d'un an (y compris pour des étrangers qui auparavant auraient bénéficié des cartes de séjour de 10 ans), l'accentuation de l'instabilité et de la précarité, la nécessité de rétablir un véritable droit du sol et la lutte de la coordination des déboutés du droit d'asile.

- * Le champ culturel dans la lutte contre le FN. Analysant la stratégie frontiste dans ce domaine comme la négation de toute créativité et le repli sur la défense du patrimoine national ou régional, les militant(e)s présent(e)s ont décidé de tisser des liens permanents avec les différents partenaires culturels et

ont entériné la création d'une commission culture au sein de Ras l'front.

- * domaine de l'entreprise, social, précarité : dans cette commission il a surtout été question de la prise en compte par les syndicats de la lutte contre le FN, des élections prud'homales et de la lutte des chômeurs.

- * le champ éducatif, animé par des militants syndicaux et évoquant les tentatives de l'extrême-droite de s'infiltrer dans un domaine qui n'est plus aussi préversé qu'on pouvait le croire.

En assemblée plénière, les Assises ont adopté la Charte du réseau Ras l'front. Ce texte discuté depuis 6 mois, constate les offensives et l'installation durable du FN dans tous les secteurs de la société et réaffirme les grands axes de notre combat : indépendance politique et financière, lutte intransigeante et vigilante contre toute forme de fascisme, sur tous les terrains, travail unitaire avec les citoyens, associations, syndicats, partis politiques décidés à donner un coup d'arrêt aux entreprises de l'extrême-droite.

La journée du dimanche s'est déroulée en présence d'organisations amies qui avaient pu répondre à notre invitation (LDH, FSU, MRAP, SOS Racisme, CGT, AC !, SAF, Coordination lyonnaise de vigilance, associations antiracistes des villes FN du sud, etc...). Ce dimanche fut l'occasion d'un débat sur les fascismes d'hier et d'aujourd'hui, évoquant leurs données structurelles, culturelles, événementielles, montrant les divers visages que le fascisme a pris au cours de l'Histoire et rappelant l'indispensable devoir de mémoire.

Lucie Aubrac, malade, n'a pas pu venir. Maurice Kriegel-Valrimont nous fait parvenir un message de solidarité.

Le dimanche s'est poursuivi par une analyse de la situation politique actuelle et des enjeux des élections régionales, marquée notamment par des interventions des militant(e)s de la région PACA et Rhône-Alpes.

La dernière partie des Assises a été consacrée à la lecture des messages de solidarité des associations et organisations présentes (CGT, JC, LCR, MRAP, SOS Racisme, Les Verts, AREV, Reflex, etc...) saluant la place importante que le réseau Rl'f avait su prendre, encourageant notre travail antifasciste et affirmant leur volonté d'un combat commun.

Au final, 2 journées d'analyses et d'échanges fructueux, un document fédérateur (la Charte), l'envoi de 2 messages de solidarité (l'un aux sans-papiers grévistes de la faim de Lille, l'autre aux chômeurs en

lutte), des moments conviviaux et festifs aussi et une détermination accrue de combattre sans relâche la bête immonde partout où elle apparaîtra.

La volonté, nous l'avons. Nos forces, cependant, dépendent de vous; de toutes celles et de tous ceux qui partagent nos idées et que nous appelons à nous rejoindre.

Le 06 mars, pendant la campagne électorale, B. Mégret, secrétaire général du Front National, viendra tenir un meeting à Nancy. Nous n'avons pas le droit de considérer un meeting fasciste comme un événement banal. Un nouveau meeting du FN est un nouveau défi. Jamais nous ne nous y habituerons. Jamais nous ne baisserons les bras. Jamais nous ne nous lasserons d'impulser l'indispensable riposte.

De nos envoyé(e)s spéciaux(ales) à Lyon

Manifestations

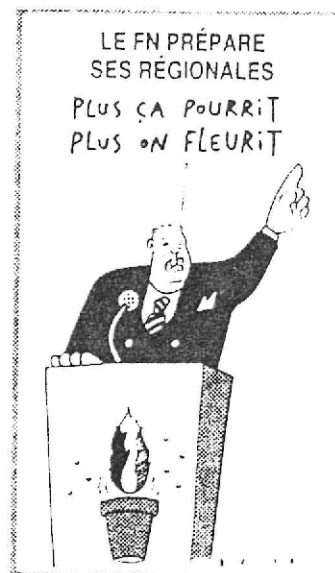
Le **samedi 14 février**, lors du carnaval gay et lesbien, manifestation à l'initiative de Aides Lorraine-Sud **contre l'homophobie et pour le CUS** (Contrat d'Union Social). Rendez-vous à **15h00, place Thiers à Nancy**. Manif suivie par une rencontre dans les locaux de AIDES puis une soirée à la salle de Gentilly.

Le **dimanche 15 février**, contre J.M. Le Pen qui vient ouvrir le bal des candidats frontistes de l'Est, à **Strasbourg**. Manifestation à l'initiative du collectif « Justice et liberté », rendez-vous **place Kléber à 15h00**.

Le **vendredi 06 mars**, cette fois-ci, à Nancy. C'est pour « accueillir » B. Mégret qui vient soutenir J.C. Bardet (tête de liste FN aux régionales) que nous nous réunirons **vers 18h30 place Maginot**, pour ensuite manifester notre opposition aux idées de haine.

Nous rappelons à nos lecteurs que les pages de ce journal vous sont ouvertes. Vous pouvez réagir sur l'actualité, nous signaler un livre, une conférence, une manifestation, en nous envoyant votre texte à la boîte postale. Les écrits n'engagent que leurs auteurs.

La rédaction



(BRITO, « Le Canard enchaîné », oct.97)

Liste de la haine aux élections régionales

1. Jean-Claude Bardet, 57 ans, conseiller régional
2. Gérard Bargoin, 69 ans
3. Jacques Peyrou, 65 ans, conseiller municipal de Longwy
4. Jérôme Denolle, 27 ans
5. Jeannine Massart, 55 ans
6. François Vonnesson, conseiller municipal de Vandoeuvre
7. Catherine Chaton
8. André Biquillon, retraité
9. Jean-Yves Bon, retraité, conseiller municipal de Lunéville
10. Sauveur Violi, 63 ans
11. Michel Kneib, conseiller municipal de Pont-à-Mousson
12. Berthe Brunet, retraitée
13. Christian Godfroy, 74 ans
14. Andrée Doury, 63 ans
15. Pierre Christal, retraité
16. François Tribout, retraité
17. Marie-Thérèse Gardeux, 73 ans
18. Pierre-Thomas Becker
19. Jean Thomas
20. Anne-Marie Lepoire
21. Jean-Bernard Noblesse
22. Robert Davion, retraité

(sources : L'Est Républicain)

A en croire l'âge majoritaire des candidats, la retraite n'a pas que du bon...

Ils avaient eu 3 sièges, lors des régionales de 1992 (avec 15,3% des voix). **Cette année, aucune voix pour le parti raciste et fasciste !**

N'hésitez pas à nous contacter : CAFAR / Ras l'front Nancy, BP 66, 54510 TOMBLAINE